

Statut du document	Standard interne de la NASA jouissant d'une réputation internationale. Le contenu en est repris par ISO 21961, 21962 et 21963.
Titre	<i>Data Entity Dictionary Specification Language (DEDSL) - XML/DTD Syntax (CCSD0011)</i> Langage de définition de dictionnaire d'entité de données
Mot clé	Structure logique de contenu
Source	<i>NASA. Consultative Committee for Space Data Systems.</i>
Date de publication	Janvier 2002
Nombre de pages	88
Langue	Anglais
Lien avec autres normes	Variation du modèle de Registre de métadonnées ISO 11179, ce document en définit une représentation en XML.
Situation actuelle	
Description	<p>Ce standard utilise le cadre conceptuel fourni par ISO 11179 et définit un langage permettant de définir un dictionnaire de données, lequel à son tour décrit la sémantique pour une collection d'entités. Le langage ne sert pas à définir directement un dictionnaire de données, mais il sert plutôt à ceux qui doivent constituer de tels dictionnaires en offrant un langage abstrait qui permet d'exprimer la sémantique des collections d'entités associées aux applications d'affaires. Il sert aussi aux systèmes pour établir des équivalences entre des dictionnaires de données distincts lors d'échanges entre systèmes. La structure proposée comporte l'identification d'un dictionnaire, accompagnée des définitions d'entités de données et d'attributs.</p> <p>L'identification d'un dictionnaire se fait par un nom, une définition, des références à d'autres dictionnaires, jeu de caractères et langue de son contenu, un numéro de version, un identifiant assigné par une autorité d'enregistrement, numéro de version de DEDSL, attributs de dictionnaire ajoutés par l'utilisateur à DEDSL.</p> <p>La définition de chacune des entités de données qu'un dictionnaire contient doit, en DEDSL, comporter un certain nombre d'attributs obligatoires, conditionnels, facultatifs, ou par défaut. Ces attributs servent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier : le nom de l'entité et sa classe, un alias possible; - définir : définition de l'entité, conditionnellement son échelle de mesure, la spécification d'instance et un commentaire possible; - mettre en relation : facultativement mot clé, hérite de, relation; - représenter : conditionnellement ou facultativement le type d'entier, le type réel, le type de texte, le type énumératif, le type composite, les valeurs d'énumération, la signification de l'énumération, la convention d'énumération, l'étendue, la taille de texte, la sensibilité à la casse, la langue, une valeur constante; - préciser les parties d'attribut définies par l'utilisateur.

	<p>La définition des attributs définis par l'utilisateur explicite ce qui est nécessaire à un ajout de ce type à DEDSL. Un attribut, pour être correctement défini, doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligatoirement un nom, une définition, une indication sur son caractère d'obligation, le nombre maximum d'occurrence, le type de valeur; - conditionnellement une condition, les valeurs d'énumération, la valeur par défaut; - facultativement, une taille maximale, un commentaire, un exemple de valeur; - par défaut, un héritage et une portée.
Remarque	
Lexique anglais-français	